



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

Afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur, les membres du conseil municipal siégeront à huis clos à la séance ordinaire du 19 octobre 2020, et ce, jusqu'à ce que d'autres directives soient émises à ce sujet par le Gouvernement.

Le public ne sera pas admis au cours de la prochaine séance, mais les citoyens sont invités à poser leurs questions, concernant l'ordre du jour de la séance, par courriel à general@chertsey.ca, et ce, avant 16 h le 18 octobre 2020. Un enregistrement vidéo de la séance sera disponible dès que possible sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 14^e jour du mois d'octobre 2020.

Monique Picard
Directrice générale adjointe par intérim
et Service du greffe